



Spécificité du travail à domicile à la Protection judiciaire de la jeunesse

Claudine Foulquier

DANS **DIALOGUE** 2011/2 n° 192 , PAGES 73 À 84

ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 0242-8962

ISBN 9782749214245

DOI 10.3917/dia.192.0073

Date de mise en ligne : 17/06/2011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-dialogue-2011-2-page-73?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Spécificité du travail à domicile à la Protection judiciaire de la jeunesse

CLAUDINE FOULQUIER

RÉSUMÉ

L'article aborde la spécificité des pratiques à domicile de l'assistant de service social à la Protection judiciaire de la jeunesse. L'auteur observe ce qui se joue lors d'une visite à domicile, du côté des familles et des professionnels. L'imprévu est toujours possible dans cette rencontre avec l'intimité familiale qui éveille souvent un imaginaire d'effraction. Des exemples illustrent les difficultés rencontrées quand les cadres internes sont trop attaqués, mais aussi ce qui se rejoue devant nous des problématiques familiales en souffrance et en quête de sens, enfin comment le professionnel peut tenir un rôle d'étayage. Là se situe le paradoxe de ces interventions, qui à la fois sont intrusives et permettent au sentiment d'intimité de moins se déchirer, voire de se reconstruire.

MOTS-CLÉS

Domicile, intimité, protection judiciaire, jeunesse, famille.

Dans le cadre de mon travail d'assistante sociale dans un Service territorial éducatif en milieu ouvert de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), j'exécute des missions ordonnées par les magistrats chargés de l'enfance (juges des enfants, juges d'instruction, substituts du procureur). Il s'agit de mesures civiles, relevant de l'enfance en danger, et pénales, pour la délinquance des mineurs. Elles sont encadrées par plusieurs lois (articles 375 et suivants du

Article reçu par la rédaction le 2 février, accepté le 20 mars 2011.

Code civil, ordonnance du 2 février 1945, lois de Protection de l'enfance et de Prévention de la délinquance du 5 mars 2007).

À la PJJ l'assistant de service social prend en charge principalement des mesures d'investigation, seul ou de manière pluridisciplinaire (avec éducateur PJJ et psychologue), sachant que l'intervention de différents professionnels devient maintenant la règle pour l'exercice de ce type de mesures. Il est demandé aux professionnels d'examiner les conditions concrètes de vie de l'enfant, son parcours et ses relations avec sa famille, d'évaluer les capacités matérielles et éducatives des parents à assurer au quotidien son éducation, leur inscription dans leur environnement social, économique, culturel. En matière pénale, le passage à l'acte du mineur est pris en compte dans la réflexion et l'analyse. Il s'agit d'apporter au magistrat des informations et des éléments d'évaluation, d'élaborer des propositions afin de l'aider à prendre une décision appropriée à la situation d'un jeune, en termes de protection et de réponse éducative¹.

Cette pratique à la PJJ implique un *travail à domicile* et par-là même une rencontre de l'habitat avec ce qu'il contient de l'intimité de la famille. Ces mesures d'investigation s'imposent aux familles et ne sont pas susceptibles d'appel. Le paradoxe entre aide et contrôle est bien présent mais le professionnel en questionnant sans cesse le sens de son action tente de maintenir cette tension vivante.

Mon parcours de formation à la faculté de psychologie de Lyon 2 (régime formation à partir de la pratique) a également vivifié ma pratique professionnelle en me permettant un *pas de côté* et un autre type de questionnement clinique, notamment autour de la notion d'intimité.

Importance de l'habitat

M. Bonetti précise : « [...] habiter ce n'est pas simplement assurer un certain nombre de fonctions. L'espace, ce n'est pas simplement des éléments de confort, mais c'est aussi un support de fabrication du sens dans cette interaction entre le sujet, que chacun peut être, et l'objet, le cadre spatial dans lequel il vit » (2006, p. 106). Mais, au-delà de l'espace familial, il y a aussi les interactions avec l'environnement multiple qui l'entoure, les espaces de transition entre l'espace du privé et celui du public. L'habitat inscrit dans

1. Ces mesures d'investigation se différencient des mesures éducatives civiles et pénales car le temps d'intervention est souvent plus court, inférieur à six mois, et qu'elles n'ont pas pour objectif un accompagnement à visée éducative. Les professionnels sont dans une posture d'observation, de compréhension et d'analyse des difficultés et des potentialités. Ils prennent également en compte les motivations et capacités des membres de la famille à s'approprier ce qui est travaillé avec eux et à trouver des solutions, dans l'objectif d'évaluer si un autre type de mesure judiciaire est ensuite nécessaire ou non. Sans être une action d'éducation, cette prise en charge produit toutefois par elle-même un changement de par l'intervention d'un ou de plusieurs professionnels auprès d'une famille.

l'histoire de notre société, de notre ville, de notre famille. D. Roche évoque du « temps pétrifié » pour caractériser la maison (1997, p. 98) ; elle rassemble et condense le passé et le futur. Quand elle a été construite par les générations précédentes, elle porte une histoire et une mémoire qui concernent les origines ; elle parle des liens avec ces ancêtres, de la manière dont nous les imaginons, nous les rêvons. Même quand une famille loue un appartement, elle installe en lui des souvenirs d'un passé important aux yeux de ses membres. Nous avons tous en souvenir l'habitat de notre enfance et, selon la teneur de ces vécus, nous ferons ou non des choix d'habitat différents.

Comme nous l'ont évoqué les deux premiers articles de ce numéro, l'espace familial va être un lieu où vont se vivre, s'expérimenter, se créer des règles d'usage, des processus de socialisation, de protection, de sécurité ; c'est aussi le lieu de la vie intime, de la sexualité. Il a de ce fait une fonction créatrice ; mais il peut aussi devenir un espace de déploiement de phénomènes pathologiques, de violences graves. L'habitat est un espace imaginaire, différent pour chaque membre d'une famille. A. Eiguer insiste sur la notion d'« habitat intérieur » : « Celui-ci se construit à partir de l'image du corps, des représentations inconscientes du corps, de ses parties séparées et reliées à l'ensemble. Comme l'image du corps est par ailleurs l'un des états du psychisme : ses virtualités d'appui, de solidité et d'ordre sont transmises à notre maison et inversement » (2004, p. 20). Toucher à l'habitat, c'est donc toucher à l'intime, au corps. Selon A. Eiguer, le groupe est aussi un des organisateurs de la maison, celui de la famille, mais aussi la dimension groupale de chacun de ses membres et de leurs interactions.

Précisons aussi la notion d'« espace intime » que nous aborderons souvent ; S. Tisseron le définit en l'opposant à l'espace public et à l'espace privé : c'est ce que l'on ne partage pas, ou seulement avec quelques très proches (2001). Mais si l'intime est le jardin secret, c'est aussi l'inconnu de soi sur soi, qui échappe alors au sujet.

Se rendre à domicile : craintes et représentations

Intervenir à domicile n'est donc pas anodin. Comme la plupart de mes collègues éducateurs, je me rends très rarement pour un premier rendez-vous à domicile. Le premier contact se passe au service, pour poser le cadre d'intervention, lui donner une certaine force. Il est question d'une intervention judiciaire, elle se déroule selon un processus réfléchi, cadré, sous la responsabilité d'un service, d'une hiérarchie. Le travailleur social n'intervient pas selon son *bon plaisir*. Les entretiens suivants, au service ou dans un lieu neutre (centre médico-social par exemple), permettent d'approfondir l'histoire familiale et de parler de ce qui pose problème avec les parents et les enfants. Le travail d'investigation et éducatif demande du temps. La famille a souvent

au départ besoin d'exprimer sa colère, son opposition ou (et) son abattement face à l'intervention judiciaire. Ce n'est qu'ensuite que nous pouvons réellement travailler les points difficiles.

Si dans une mesure éducative nous pouvons assez rapidement aller au domicile, dans une mesure d'investigation cette visite est plus redoutée, autant des familles que des professionnels, et ne se fera le plus souvent que dans un second temps, lorsqu'un lien a déjà été noué. Il s'agit en effet d'aller *contrôler* un lieu de vie, notamment en évaluant la place de l'enfant, son investissement des lieux et aussi comment les adultes qui l'entourent l'investissent lui. Il s'agit aussi lors de cet entretien de parler du budget, de la circulation de l'argent dans la famille, afin d'évaluer s'il y a d'éventuels problèmes ou enjeux qui peuvent jouer sur l'évolution de l'enfant ou de l'adolescent. Or nous savons bien que parler d'argent, c'est encore davantage rentrer dans l'intimité conjugale et familiale, ce qui peut être vécu comme une réelle intrusion. La famille peut être amenée à se dévoiler et à se justifier, à se sentir humiliée.

De nombreux professionnels mettent en avant le caractère obsolète de ce type d'entretien ; la pratique montre que, même s'il est difficile et doit être mené avec tact, il permet de clarifier des situations, de dépasser des impressions. Il me semble toutefois nécessaire de rester très vigilant concernant le rapport qui sera rendu au magistrat, de n'indiquer que ce qui est nécessaire pour la compréhension de la situation du jeune, de respecter ce qui doit rester tu si cela n'a pas d'incidence. Nous ne pouvons oublier que ce rapport ne nous appartient ensuite plus et peut être lu par la famille, par les avocats des différentes parties ; son contenu est repris, plus ou moins en détail, ainsi en matière pénale au tribunal pour enfants en présence parfois des victimes ou d'autres jeunes impliqués et leurs familles. Et ne parlons pas de la cour d'assise où chaque mot a son importance !

La même vigilance s'impose concernant ce qui sera partagé ou non avec les partenaires. Tout n'a pas à être dit ; une tension perpétuelle est présente entre ce qui relève de la protection de l'enfant et de la prise en compte de l'intimité familiale.

Lors de ces visites, nous sommes également confrontés aux représentations existant sur le métier d'assistante sociale – celle qui ouvre les placards, le frigo, qui peut placer les enfants si les conditions de vie lui apparaissent dégradées. La façon dont nous annonçons cette visite est importante : il s'agit de la dédramatiser tout en insistant sur son importance. En effet, elle nous permet réellement de mieux cerner les espaces dans lesquels vivent les membres de la famille, leurs interactions.

J'ai le souvenir de la chambre sans porte d'un adolescent vivant seul avec sa mère. Cette pièce, centrale, lui permettait de tout voir, mais aussi d'être vu. Il pouvait surveiller les allées et venues dans la maison. Lui et sa mère

mettaient en avant le fait qu'il n'avait rien à cacher. Il avait été très tôt mêlé aux conflits des adultes qui l'entouraient, l'histoire familiale était faite de versions différentes, le secret planait sur de nombreux points et on me demandait de jouer le jeu moi aussi. La parole ne pouvait ainsi circuler, les problèmes n'étaient jamais réellement posés et approfondis. L'adolescent était englué dans ce mode relationnel ; les adultes le mettaient à une place de confident et utilisaient son discours pour attaquer l'autre. Un passage à l'acte violent a entraîné son placement. Il a vécu douloureusement la perte de sa place auprès de sa mère, exagérant même la disqualification des compétences de cette dernière pour justifier sa présence auprès d'elle. Comme le précise A. Carel (1992), la transparence est parfois mise en avant pour l'espace d'intimité quand le secret l'est pour l'espace public. La parole perd sa valeur transitionnelle ; la paradoxalité pathogène est à l'œuvre entre le dire et le non-dire. Ce qui a fait traumatisme tente toutefois de se frayer un chemin vers la reconnaissance par un processus d'inhibition-exhibition ; le passage à l'acte subit de ce jeune a sûrement joué un rôle en rendant indispensables une séparation et ainsi une tentative de sortir de la confusion par l'intervention d'un tiers extérieur porteur de la loi. Dans cette famille, l'organisation de l'habitat, ouvert là où il aurait dû être fermé, correspondait bien à la problématique familiale ; le droit à l'intimité de cet adolescent n'était pas reconnu, les limites entre les uns et les autres étaient imprécises, voire subverties. Il occupait la place de celui qui protégeait, surveillait même, sa mère, mais la configuration des lieux faisait que c'était aussi lui qui était sous les regards, renforçant ainsi la paradoxalité en jeu dans cette situation.

Au domicile, nous repérons ce qui dysfonctionne, mais valorisons aussi ce qui est investi. Parler des photos, d'objets importants permet d'amorcer un autre type de dialogue et de mieux comprendre cet environnement si riche de sens. La manière dont la famille nous reçoit, la pièce où a lieu l'entretien, la présence ou non d'autres personnes, le bruit qui règne, les interférences (télévision allumée, nombreux coups de téléphone) renseignent sur la façon dont nous sommes perçus, les liens existant avec l'extérieur, le partage de l'espace, les lieux investis par les uns et les autres.

Le domicile joue le rôle d'enveloppe, une enveloppe corporelle et psychique plus ou moins rassurante, fermée, poreuse. A. Eiguer reprend les concordances avec les fonctions propres au Moi-peau définie par D. Anzieu : « Représentation partagée, l'habitat est en quelque sorte la marque de l'identité du groupe, dans le sens de repérage, d'isolation, de connaissance intime » (Eiguer, 2004, p. 22). C'est ainsi que l'habitat de la réalité, rappelant les enveloppes psychiques de chacun de ses membres, devient un lieu rassurant et de plaisir pour chacun. Sont mises en avant la notion de maintenance du psychisme, celle de conteneur, c'est-à-dire d'enveloppe rassurante qui contient la famille, la fonction de pare-excitation, la fonction d'individuation qui permet de se sentir unique, celle d'inscription des traces sensorielles.

Lors de ces visites à domicile, je me situe souvent dans une position que je décrirais comme « passive », d'écoute, voire d'absorption de tout ce qui se passe, ce qui est loin d'être facile car l'imprévu est toujours possible et garder son cadre d'intervention et ses limites reste nécessaire. Je me demande si ce positionnement professionnel ne peut être mis en lien avec l'hypothèse de D. Houzel (1987) concernant le concept d'enveloppe psychique. Cette enveloppe articule la fonction consistante et de solidité, davantage paternelle – la fonction maternelle se situant plus du côté de la réceptivité et de l'écoute. Dans le jeu de la bisexualité psychique ces deux fonctions se retrouvent dans chaque individu. Elles me semblent ainsi s'articuler dans la fonction du travailleur social à la PJJ, qui allie l'écoute, la bienveillance et la fermeté du cadre d'intervention dans le domaine du judiciaire.

Je me suis aussi parfois demandé si les visites à domicile ne permettaient pas dans certaines situations de prendre concrètement conscience de la *suprématie* de la fonction maternelle ou paternelle dans un groupe familial, s'affichant dans le choix des meubles, des objets de décoration. Certains habitats sont très confortables, très (voire trop) étouffants, d'autres renvoient une image de virilité et de dureté (présence d'armes, de trophées). Nous sommes parfois reçus sur le territoire des femmes (par exemple la cuisine) où la présence de l'homme est quasiment exclue. En *portant* ces deux fonctions, dans un rôle de tiers, ne pouvons-nous pas aider à ce que la fonction symbolique qui manque ne soit pas négligée, en tentant de la faire exister, de lui redonner une place, et ceci dans l'espace où le vécu familial s'incarne le plus ?

À la rencontre de l'intimité familiale... et de la nôtre

Au domicile familial, le cadre externe de notre institution est moins présent. D'où des réactions parfois très défensives, d'où aussi des conséquences sur ce que les familles nous donnent à voir. Nous sommes sur leur territoire, nous ne sommes plus en position de maîtrise. Nous allons à la rencontre de l'intimité familiale et l'intervention dans ce type de situation éveille un imaginaire d'effraction. Le professionnel se vit comme voyeur et cela peut lui être insupportable ; il peut éprouver des sentiments forts et contradictoires (Djaoui, 2006). Son besoin de comprendre peut se transformer en quête perpétuelle et bien inutile d'une vérité qui échappera toujours. La pulsion d'emprise peut être rapidement présente, dans le but de tout contrôler.

Ce besoin d'investigation renvoie à la curiosité de l'enfant sur l'énigme du désir maternel qui s'adresse à un autre que lui et donc à la question du père et des origines (Dorey, 1988). Les visites à domicile réactivent souvent ces sentiments de voyeurisme ; nous sommes encore plus confrontés à la fantasmatique de la scène primitive. Je ne peux expliquer qu'ainsi mon recul et mon quasi-effroi lorsque des parents, me faisant visiter leur appartement pour

que je puisse évaluer, dans les enquêtes sociales, les conditions matérielles de vie de leurs enfants, me montrent aussi leur chambre conjugale.

De même des questions peuvent se poser, lors de notre visite, sur la pièce où nous pouvons rencontrer le jeune : sa chambre ? la salle à manger ? Il nous faut prendre en compte le besoin de tranquillité pour mener à bien l'entretien, mais aussi ne pas négliger ce que peut représenter pour lui et (ou) ses parents le fait de le rencontrer dans ces lieux, notamment sa chambre, lieu de l'intimité par excellence. Nous pouvons alors, selon la problématique du jeune, de ses parents, l'investissement de cette pièce, nous retrouver dans une situation où la proximité entre fantasme et réalité est trop importante.

Pour certains jeunes, la chambre est leur territoire de vie et le seul lieu où ils pourront, au moins dans un premier temps, parler d'eux et de leur ancrage dans leur famille. Une accroche pourra se faire à partir d'un poster, d'un objet qui est cher, qui rappelle un moment heureux, une personne importante ; à nous de saisir ce qui est alors dit pour tenter d'aller plus loin, de créer un lien. Nous devons toujours tenter de dissocier ce qui doit rester caché et ce qui, enkysté et destructeur, répète un traumatisme et empêche l'évolution de l'individu.

Une visite à domicile peut nous confronter à la violence d'une situation : par des traces de coups sur des murs, des meubles, par la confusion dans la répartition des espaces de vie – par exemple, nous avons rencontré une mère dormant toujours avec son fils adolescent, voulant nous le cacher mais le montrant en même temps de manière non dénuée de manipulation.

Nous pouvons nous sentir asphyxiés par la présence de trop d'objets, comme si tout l'espace devait être rempli, ou par le vide qui règne, à l'image du mal-être des membres de la famille. Parfois je me suis sentie tellement contaminée par la projection de scénarios très intimes que je ne suis pas retournée à domicile, ayant besoin de mon bureau, de la présence rassurante de mes collègues au service pour faire face. J'ai ainsi le souvenir de parents psychotiques qui, par les mécanismes propres aux pathologies dont ils souffraient, me faisaient vivre un sentiment fort d'envahissement de ma propre intimité. J'adoptais des comportements très défensifs, quel que soit le lieu où je pouvais les recevoir ; mais cette régression et ce sentiment d'intrusion prenaient encore plus d'acuité à domicile où le versant personnel et le versant professionnel se diluaient davantage. Dans de tels cas la présence concrète du cadre externe que représentait mon service m'était indispensable ; il détenait aussi, même s'il était attaqué, un caractère rassurant et contenant pour ces parents, dans un rôle de tiers permettant d'éviter le trop de confusion.

S'il y a parfois des lieux où on se sent très mal et en danger, il y en a d'autres où on se sent très bien, où on aurait envie de se poser, voire de se laisser un peu aller aux confidences. Rester conscient de ce qui se passe, de ce qui m'appartient et fait peut-être référence à mon propre vécu d'une part, de ce

qui appartient aux parents, aux jeunes que nous rencontrons chez eux d'autre part s'avère une tâche ardue mais indispensable.

La résonance entre l'intimité des professionnels et celle des familles est aussi à mettre en rapport avec les questions de ces dernières sur notre implication personnelle dans leur situation, ces questions se dévoilant plus facilement au domicile. Le paradoxe doit rester vivant entre l'échange contractuel, de service, et l'échange plus personnel, de l'ordre du don de soi, ceci sans sombrer dans la déprofessionnalisation (Fustier, 2000). Cet indicible, cet énigmatique compris dans les questions que les membres d'une famille suivie posent à un moment : « Pourquoi faites-vous cela ? Est-ce pour nous que vous le faites ? » ne doit pas trouver de réponse mais inviter à la mise au travail de ce que représente l'autre dans son altérité, ici le professionnel, qui ne serait alors ni que persécuteur et dénué d'émotions et d'affects, ni qu'objet idéalisé et trop bienveillant. N'oublions pas que cette prise en compte de l'altérité est justement ce qui fait défaut, est mis à mal dans les situations que nous suivons.

Ce positionnement est extrêmement subtil et variable selon les familles. Il s'agit de trouver la *bonne place*, de ne pas se substituer aux parents face à des enfants par exemple insupportables. L'humour peut être un outil intéressant, permettant de poser des questions ou des remarques de manière décalée. Il reste important d'être attentif à la rivalité entre professionnels et parents. Elle est exacerbée à domicile ; donner l'impression de savoir et prendre la place du parent peut être brutal et se situer aussi sur le champ de la séduction vis-à-vis de l'enfant, lui donnant l'illusion qu'on peut être un meilleur parent.

Des scènes de la vie quotidienne qui se rejouent devant nous

Notre présence n'est jamais anodine, la famille ne sachant pas toujours les verbaliser peut *jouer* devant nous ses difficultés, ses conflits. Nous pouvons nous sentir envahis, contaminés, pas à notre place, ne sachant que faire. Faut-il aussi y déceler une recherche de sens, une tentative de mettre au travail ce qui fait mal ? Cette famille n'exprime-t-elle pas ainsi un besoin de soutien pour gérer la manière de partager les espaces, de définir des règles de vie ensemble ? L'identification projective est à l'œuvre, il s'agit de nous faire vivre, porter ce qui ne peut se parler, se symboliser. Nous incombe la dure tâche de ressentir, de vivre au plus profond de nous cette incompréhension afin de l'élaborer *a minima* et d'en redonner quelque chose de plus *digéré* aux personnes.

Au domicile la famille ressent le professionnel comme davantage fragile, peut-être plus atteignable ; elle tente de nous entraîner sur son territoire, dans des objectifs non dénués de manipulation, mais aussi dans une tentative

de progression. Il semble que nous soyons parfois dans cet espace potentiel (Winnicott, 1971) où le jeu qui se déploie est un outil au service de la transitionnalité qui peut commencer, fort modestement, à aider à la transformation. J'ai parfois eu l'impression au domicile familial de vivre des scènes un peu théâtralisées, comme si ma présence faisait caisse de résonance, permettait d'aller au bout, voire un peu plus loin, sans crainte de rétorsion, sachant que cette présence avait aussi valeur de limite et de résistance. La visite à domicile permet ces mises en acte à la fois *pour de vrai et pour de faux* si le professionnel garde son cadre interne et s'il reste dans un entre-deux, entre rigueur et confusion des places.

Il y a aussi ces moments de l'entretien, qui se situent dans un temps différent, où la famille nous propose un café, une boisson. Sans forcément tout et toujours accepter, c'est parfois une façon pour nous d'aider à créer un lien, de savoir prendre et savourer tout simplement ce qu'offre alors la famille qui, comme le précise E. Djaoui, « montre qu'en dépit des difficultés qui l'accablent elle est riche de "bonnes choses" » (2006, p. 119). Avant d'entamer l'entretien cela peut permettre une introduction, comme une préparation, à la fin une façon de le conclure. J'ai pu noter que ces propositions, lorsque nous allons pour la première fois à domicile, se passent en fin d'échange, comme pour souffler après ce rendez-vous qui pouvait être redouté des deux parties. C'est une autre scansion, un autre rythme, qui s'installe, qui permet souvent de reprendre ce qui a été dit avant, de reformuler, dans une relation plus apaisée. C'est un moment de trêve, ce qui devait être dit l'a été, même si cela a été difficile ; il n'y a pas toujours accord sur tout mais l'échange a existé et ce café partagé permet de reconnaître la force, la valeur de ce qui s'est passé entre nous. C'est un peu comme la fin d'une négociation, la reconnaissance de ce qui a été travaillé ce jour-là.

L'intimité qui déborde

Certaines familles nous montrent leur difficulté à garder pour elles leur propre intimité : cette intimité déborde, elle se crie, elle se vomit. Nous sommes pris à partie, il nous est demandé de choisir notre camp, de dénoncer. Nous nous sentons acculés, sans vraiment de possibilité de mettre fin, de fuir. En même temps, nous prenons ainsi mieux conscience de ce que vit l'enfant au quotidien de l'ordre de l'intrusion, du conflit de loyauté. Là aussi il peut être nécessaire de se décaler, de ne pas en rajouter dans la surenchère, de tenter d'apporter un peu de recul, parfois de se taire. Si cela n'a pas toujours d'effet sur des parents bien ancrés dans ce mode de fonctionnement, on peut espérer que le jeune se sentira au moins pris en compte par notre écoute de sa parole et notre tentative de ne pas sombrer dans la confusion. Il me semble dans ces cas-là important justement de ne pas choisir un camp, de savoir écouter et porter la parole de chacun, de la reformuler ; le jeune est souvent davantage

sécurisé même s'il peut être au départ en colère, si nous le prenons en compte lui mais aussi ses parents, si nous ne rejouons pas le clivage entre bons et mauvais objets.

J'ai pu une fois, dans le bureau d'un juge des enfants, mesurer que ce temps n'avait pas été perdu, les parents étant ce jour-là du moins capables de réfléchir, de s'écouter, de rester silencieux, de reconnaître la place de l'enfant... et aussi la mienne en tant que tiers. J'étais pourtant restée durant cette mesure éducative très en retrait, intervenant peu, de manière discrète, parfois frustrée de ce *si peu* ; ce travail qui s'était plutôt effectué à domicile n'aurait pas eu le même impact si j'avais convoqué plus souvent les personnes à mon service, renvoyant de manière trop directe aux parents leurs difficultés et leurs fragilités. Dans cette situation-là, se rendre dans un service du ministère de la Justice avait plutôt tendance, du moins dans ce temps de l'intervention et pour ces parents enclins aux procédures judiciaires, à réactiver et à rigidifier les conflits. Chez eux, ils m'amenaient sur leur territoire et je l'acceptais, sachant que cette question de la place de chacun et du respect de l'autre pouvait se travailler là où elle se vivait au quotidien. J'y jouais ainsi un rôle d'étayage, très humble mais possible. Lors de cette audience paisible, une parcelle de pudeur et d'intimité refaisait surface.

Nous sommes donc là au cœur du paradoxe de nos interventions, qui sont intrusives, certes, mais qui permettent aussi à ce sentiment d'intimité de se reconstruire, ou du moins de moins se déchirer.

Le paradoxe du cadre d'intervention

Comme je l'ai décrit précédemment, les deux fonctions symboliques paternelle et maternelle sont en jeu dans ce paradoxe ; nous sommes porte-parole des attentes du magistrat représentant la loi qui sépare, garantit l'identité de chacun et ramène dans la sphère sociale. Cette figure du magistrat est toujours présente et sa valeur symbolique est nécessaire pour certains groupes familiaux englués dans des dysfonctionnements où la confusion est à l'œuvre. Ils ont en effet besoin des limites d'un cadre externe fort pour ensuite commencer à intérioriser un cadre plus interne.

Un processus d'intervention clairement posé a un effet sécurisant et contenant pour les familles que nous suivons, qui s'autorisent alors davantage à nous mettre à l'épreuve, à rejouer en miroir avec nous leurs difficultés et leurs rivalités ; elles projettent sur nous des aspects plus ou moins clivés de leurs problématiques et ces processus sont d'autant plus à l'œuvre si nous sommes plusieurs à intervenir dans la même situation. Il s'agit bien de la rencontre entre deux groupes : la famille et l'équipe, et aussi de deux intimités. Je reprends là les réflexions de J.-J. Rossello (2004) sur l'idée d'un

espace intime d'équipe qui permet l'accueil et la mise en sens de l'intimité d'un jeune et de sa famille.

Il est nécessaire de dire aux membres de la famille que nous échangeons au sein de l'équipe. Le travail en pluridisciplinarité dans nos services est important dans des mesures où nous intervenons ensemble mais à des places et fonctions différentes ; ainsi, par exemple, l'éducateur et l'assistant de service social vont à domicile, le psychologue reçoit à son bureau. Il a donc besoin de ce matériel que nous lui apportons, comme nous avons besoin du recul qu'il nous amène de par sa spécificité professionnelle. Ce travail de lien, de pensée qui est souvent en défaut dans ces situations est au départ porté par les professionnels et joue aussi un rôle d'enveloppe psychique ; il permet de figurer concrètement que nous avons tous en tant qu'êtres humains besoin des autres, que nous pouvons être différents mais œuvrer ensemble sans violence ni confusion, ni persécution. C'est l'approche pluridisciplinaire dans les réunions de synthèse, les études de situation qui favorise l'ouverture d'écarts entre les différentes approches et introduit du jeu pour penser la situation du jeune. Elle nécessite l'existence d'un lien de confiance garanti par le cadre de travail pour que cette intimité professionnelle (différente de l'intimité privée) qui est entrée en résonance avec l'intimité familiale puisse se dire et se partager avec les autres membres de l'équipe. Ce travail permet de prendre du recul par rapport à tout ce qui se joue malgré ou à cause de nous, notamment lors des visites à domicile où des éprouvés bruts sont projetés sur nous. Il est parfois difficile, voire impossible, d'en faire quelque chose sur place ; nous les ramenons au service pour les partager, leur enlever leur charge émotionnelle et tenter de les objectiver.

Le travail d'analyse de la pratique, par la présence de l'intervenant extérieur, est également une aide pour à la fois élaborer et se dégager du quotidien, permettre ce pas de côté par rapport à sa pratique professionnelle. « Le climat du groupe reproduit, entre en résonance avec le climat initial qui règne sur le terrain, que le participant transmet, consciemment et inconsciemment, par ses dires, attitudes et sous-entendus » (Mellier, 2002, p. 92). Les participants éprouvent, des processus d'identification, de rejet, d'empathie émergent ; puis ce groupe peut aider à contenir et à créer du sens par les processus associatifs.

Ces accompagnements évitent de rester seul et permettent de maintenir des interrogations, de l'éthique, mais aussi du plaisir dans ces pratiques à domicile qui nous plongent au cœur de fonctionnements familiaux parfois très complexes et mortifères.

Claudine Foulquier
Assistante sociale à la Protection judiciaire de la jeunesse
claudine.foulquier@hotmail.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ANZIEU, D. (sous la direction de). 1987. *Les enveloppes psychiques*, Paris, Dunod.
- BONETTI, M. 2006. « Habiter : le bricolage imaginaire de l'espace familial », *Actes des journées d'étude de la FN3S : De l'intime au public*, 103-114.
- CAREL, A. 1992. « L'intime, le privé et le public », *Gruppo*, 8, Paris, Apsygée, 23-37.
- DJAOUI, E. 2006. « Se confronter à l'intimité familiale », *Actes des journées d'étude de la FN3S : De l'intime au public*, 115-123.
- DOREY, R. 1988. *Le désir de savoir. Nature et destins de la curiosité en psychanalyse*, Paris, Dunod.
- EIGUER, A. 2004. *L'inconscient de la maison*, Paris, Dunod.
- FUSTIER, P. 2000. *Le lien d'accompagnement. Entre don et contrat salarial*, Paris, Dunod.
- HOUZEL, D. 1987. « Le concept d'enveloppe psychique », dans D. Anzieu (sous la direction de), *Les enveloppes psychiques*, Paris, Dunod, 23-54.
- MELLIER, D. 2002. « Le groupe d'analyse de la pratique (GAP), la fonction à contenir et la méthodologie du groupe Balint », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 39, Toulouse, érès, 85-102.
- ROCHE, D. 1997. *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard.
- ROSSELLO, J.-J. 2004. « "À domicile". Un espace d'intimité », *Vie sociale et traitement*, 84, Toulouse, érès, 110-115.
- TISSERON, S. 2001. *L'intimité surexposée*, Paris, Hachette.
- WINNICOTT, D.W. 1971. *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Gallimard, 1975.

SPECIFIC FEATURES OF HOME-BASED PRACTICE IN LEGAL PROTECTION FOR YOUTH AND MINORS

ABSTRACT

This paper approaches the specifics of the home-based practice of the social services assistant working in legal protection for youth and minors. The author observes the processes at work during a home visit both with respect to the family and the professionals. The unexpected is always possible in this encounter with the family's private world, which often arouses an imagined breach of its privacy. Concrete examples highlight the difficulties that loom up when the internal structures are too exposed to attack, but also what is played out before us in the family's suffering and quest for meaning, and finally how professionals can play a supportive role. This is indeed where the paradox lies, with such interventions often being intrusive but at the same time preventing the sense of intimacy from dislocating and even managing to help in reconstruction.

KEYWORDS

Home, intimacy, judicial protection, youth, family.